

# Crise à Radio France: un rapport dément les chiffres de la direction

16 juin 2019 Par [Laurent Mauduit](#)

Après la fin programmée de France 4 et de France Ô, puis le projet de suppression de *Soir 3*, c'est Radio France qui est menacée par un plan d'austérité de 60 millions d'euros. Mediapart révèle qu'un rapport d'expertise, réalisé pour le Comité social et économique (CSE) central du groupe, établit que la PDG de Radio France, Sibyle Veil, a présenté des simulations financières insincères. Un préavis de grève a été déposé pour mardi 18 juin.

· Du mot « *saborder* », le dictionnaire de l'Académie française donne deux définitions. La première est la signification au sens propre : « *Percer la carène d'un navire au-dessous de la ligne de flottaison pour le couler.* » Et la seconde est la définition au sens figuré : « *Détruire volontairement quelque chose, saboter.* » Sans doute cela résume-t-il parfaitement le travail de destruction qu'ont entrepris les principaux responsables de l'audiovisuel public, en application des instructions qu'ils ont reçues d'Emmanuel Macron.

Plan d'économies drastiques de 50 millions d'euros à Radio France ; suppression annoncée de *Soir 3* l'une des émissions phares d'information de France 3 ; suppression de France 4 sur la TNT, puis de France Ô, la chaîne de France Télévisions consacrée à l'outre-mer : le pouvoir est en train de conduire une opération de saccage de pans entiers de l'audiovisuel public.

Sibyle Veil, la présidente de Radio France. © Reuters

Le dernier coup de boutoir en date est donc celui qui concerne Radio France, puisque la PDG de la maison ronde, Sibyle Veil, a annoncé un plan d'économies de 60 millions d'euros d'ici 2022, qui fait l'unanimité du personnel contre lui. Tant et si bien que, quatre ans après le mouvement de grève massif qui avait paralysé pendant près d'un mois, au printemps 2015, toutes les antennes de l'entreprise publique à la suite du plan d'économies et de suppressions d'emploi annoncé par le PDG de l'époque, Mathieu Gallet, par la suite révoqué, celle qui lui succède Sibyle Veil, est à son tour en passe de mettre le feu aux poudres.

L'intersyndicale de Radio France (CFDT, CGT, FO, SNJ, SUD, Unsa) vient de déposer un préavis de grève pour ce mardi 18 juin (*voir sous l'onglet "Prolonger"*). « *L'indépendance éditoriale de cette maison, la qualité et la richesse de ses contenus, produits exclusivement en interne, le rayonnement de ses formations musicales ainsi que l'excellence de sa proximité en région ne peuvent s'accommoder d'économies drastiques et d'une course déraisonnable aux ressources propres* », affirme l'intersyndicale, qui demande « *le retrait de ce plan dangereux et destructeur* » ainsi qu'un « *effectif et des moyens nécessaires pour remplir nos missions de service public* ».

À la limite du délit d'entrave, la PDG de Radio France n'a livré qu'au compte-gouttes les informations sur le plan qu'elle avait concocté. Lundi 3 juin, en comité central d'entreprise, elle n'a ainsi levé le voile que de manière brouillonne sur son plan de développement du groupe pour 2022. Les représentants du personnel ont alors compris que ce plan prévoit 60 millions d'euros de besoins de financement supplémentaire sur trois ans : soit 20 millions de baisse des contributions de l'État, 20 millions d'augmentation mécanique des charges (salaires, fonctionnement...) et 20 millions d'euros de financement de la transformation numérique.

La PDG de Radio France a donc fait comprendre que pour parvenir à cette fin, il faudrait parvenir à réaliser 29 millions d'euros d'économies sur les charges de personnel. Les syndicats de la Maison ronde ont donc été invités à comprendre que cela pourrait se traduire par des départs volontaires compris entre 270 à 390 sur trois ans. Pour rester dans la fourchette basse, la direction a demandé une réorganisation du temps de travail pour rendre les salariés plus polyvalents, et la suppression de 7 à 12 jours de congés par salarié pour éviter le recours aux CDD.

## Lire aussi

- [Radio France est dans l'attente du bon vouloir de l'Élysée](#) Par [Laurent Mauduit](#)
- [Les débuts sulfureux de Sibyle Veil à Radio France](#) Par [Laurent Mauduit](#)
- [La possible suppression de France Ô suscite l'indignation](#) Par [Laurent Mauduit](#)
- [France Télévisions : la désignation de la PDG entachée d'irrégularités](#) Par [Laurent Mauduit](#)

Le plan de la direction a immédiatement fait l'unanimité contre lui. Réaction compréhensible : alors que l'un des navires amiraux de l'entreprise publique, France Inter, est devenu, selon les mesures d'audience de Mediamétrie au premier trimestre de 2019, la première radio de France, avec 6,34 millions d'auditeurs chaque jour, soit une audience cumulée de 11,7 % ([ici un article du Figaro sur les audiences radio](#)), le pouvoir semble en prendre ombrage, et faisant implicitement le jeu de la concurrence des stations privées, il s'empresse non pas de donner des moyens nouveaux au service public, mais de l'étouffer encore un peu plus.

Pire que cela : refusant d'ouvrir une négociation sociale digne de ce nom, Sibyle Veil a joué sur le registre de la peur, sans clairement faire comprendre sur quels calculs elle adossait son évaluation de suppressions d'emploi, comprise entre 270 et 390.

Le syndicat SUD de Radio France a donc choisi d'interpeller la PDG de Radio France, en lui adressant une lettre ouverte ([que l'on peut télécharger ici \(pdf, 329.9 kB\)](#)), s'indignant de l'imprécision de son plan stratégique :

- *« Votre projet, et tout ce qu'il comprend de recul social, est inacceptable et ne s'appuie sur aucun chiffre précis et étayé : – aucun détail précis sur les économies portant sur les redéploiements internes ; – aucun détail précis sur les effectifs cibles ; – aucun détail précis et détaillé des éléments de comparaison qui permettent à la direction d'affirmer : “L'objectif sera de faire évoluer les pratiques mais aussi les règles pour se rapprocher de celles négociées par les autres acteurs du secteur lorsque nos règles s'avèrent coûteuses financièrement et socialement” ; – aucun coût financier estimé fourchette basse et haute des départs volontaires envisagés. »*

Même réaction d'indignation du SNJ, [publié sur son site internet](#) :

- *« Entre 270 et 390 postes à supprimer, 60 millions d'euros d'économies à réaliser, dont 29 millions sur les charges de personnel. Depuis le CSE Central du 2 juin, la direction de Radio France détaille son projet stratégique pour l'entreprise. Tout en restant très peu précise, elle avance quelques chiffres, sans expliquer comment elle les calcule. D'ici 2022, la direction souhaite ainsi faire 60 millions d'économie. Dont 20 sont dus, selon elle, à “l'évolution mécanique des charges”. Ce chiffre, nous n'avons de cesse de demander comment il a été calculé. La réponse, ce n'est pas la direction qui nous l'apporte, mais bien les experts du CSE. Par exemple, nous demandons depuis le début le détail de ces 20 millions de hausse mécanique des charges et notamment la part due à la hausse de la masse salariale. À défaut d'avoir répondu aux élus, la direction a répondu aux experts : 16,1 millions d'euros. Sauf que pour ces derniers, il y a un hic : en se basant sur l'évolution de ces mêmes charges sur la période 2015-2018, la hausse mécanique ne serait pas de 16,1 millions mais de 7,4 millions d'ici 2022 ! Selon eux, cela représente près de 120 suppressions de poste en moins qu'annoncé ! Il nous manque encore beaucoup de réponses, et d'ailleurs les experts du CSE pointent ces absences. Mais cette première analyse nous démontre ce que nous imaginions : la direction n'avance des chiffres qu'au doigt mouillé, sans aucune base réelle. Et c'est sur ces données totalement empiriques qu'elle veut engager le bouleversement profond de l'entreprise. Nous ne pouvons pas l'accepter. »*

## Les révélations du rapport Tandem

Découvrant ces chiffres avancés par le SNJ, et leur mise en cause par le syndicat, Mediapart a cherché à comprendre d'où venaient ces évaluations évoquées, réalisées par « les experts du CSE ».

En réalité, il s'agit d'une expertise réalisée par le cabinet Tandem pour le compte du CSE central de Radio France sur la situation économique et financière de l'entreprise publique au 31 décembre dernier.

Cette expertise, [il est possible de la télécharger ici \(pdf, 2.9 MB\)](#) ou de la consulter ci-dessous : Or, en de nombreux points, cette expertise réalisée pour le CSE central, sur la base des données financières fournies par la direction de l'entreprise, vient contredire le propos public de Sibyle Veil, et établit qu'elle procède à une dramatisation dans le but d'organiser une purge sociale, qu'en réalité rien ne justifie.

À la page 20 de ce rapport, on trouve ainsi confirmation des chiffres évoqués par le SNJ. Le cabinet Tandem estime ainsi que « *les projections de hausse mécanique des charges de personnel seraient moins importantes* » que ne le dit la direction, s'établissant à 7,4 millions d'euros sur la période 2019-2022, au lieu des 16,1 millions évoqués par cette même direction.

En somme, le pouvoir a organisé une asphyxie financière de Radio France en réduisant drastiquement les subventions publiques en sa faveur ; et de son côté, la PDG de Radio France a forcé encore plus le trait en dramatisant les évolutions financières prévisibles. Le tout pour imposer aux salariés du groupe un sévère plan social.

À la page 21 de leur rapport, les experts du cabinet Tandem estiment en effet que si la hausse mécanique des charges est de 7,4 millions d'euros sur trois ans, au lieu des 16,1 millions d'euros évoqués par la direction, cela pourrait représenter une moindre dépense de 8,7 millions d'euros, permettant mécaniquement de réduire de 118 postes les suppressions d'emploi. En somme, le rapport dit clairement les choses : Sibyle Veil joue la carte du pire. « *Les économies sur la masse salariale de 25 millions d'euros envisagés dans le projet pourraient s'avérer nettement surdimensionnées : le nombre de suppressions de postes pourrait être aménagé en conséquence.* »

La volonté de l'Élysée de mettre l'audiovisuel public au régime sec fait d'autant moins de doute que ces attaques contre Radio France interviennent au moment où France Télévisions subit aussi des coupes claires. Dernière illustration en date, la CGT, FO et la CFDT de France Télévisions ont appelé à la grève le 13 juin dernier pour protester contre le projet de suppression de *Soir 3*, l'émission d'information phare de France 3 ([le communique commun est ici](#)). « *La suppression annoncée du Soir 3, la seule édition de France 3 qui accueille chaque soir un invité, voire deux le week-end, porte un sérieux coup de canif à notre mission de service public. Car le public dans ce projet est tout simplement ignoré et méprisé. Alors que le Soir 3 obtient depuis le début de l'année des records d'audience (jusqu'à 1,6 million en avril), le projet de la direction propose de nous couper du public de France 3* », ont dénoncé les trois syndicats.

Et puis, à tous ces coups portés contre le service public, il fait encore ajouter la suppression de France 4 ou encore celle de France Ô ([lire ici](#)), la chaîne de l'outremer.

Dans toutes ces mises en cause du service public, c'est donc perpétuellement la même histoire qui se joue. Même si le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est supposé depuis 2012 désigner en toute indépendance les patrons de l'audiovisuel public, il prend malgré tout bien soin d'adouber en chaque occasion les candidats qui ont les faveurs de l'Élysée. Ce fut le cas sous François Hollande, avec la désignation de Delphine Ernotte au poste de PDG de France Télévisions, dans des conditions notoirement irrégulières ([lire ici](#)).

Et cela fut donc de nouveau le cas sous Emmanuel Macron pour la désignation du PDG de Radio France : le CSA a de nouveau bien pris soin de désigner la candidate de l'Élysée ([lire ici](#)).

Terrible fatalité qui pèse depuis des lustres sur l'audiovisuel public, sans arrêt pris dans les rets d'un système quasi monarchique. Dans ce système courtisan, ce n'est donc jamais – ou presque jamais – un professionnel talentueux et expérimenté de la radio ou de la télé qui décroche le poste de PDG. Non, c'est le plus souvent un obligé du Palais – de préférence conseiller d'État ou inspecteur des finances. Ou une obligée. Et à ce jeu-là, Sibyle Veil avait de formidables atouts. D'abord, elle comme son époux, Sébastien Veil, qui est le petit-fils de Simone et Antoine Veil, sont passés par l'ENA, en même temps qu'Emmanuel Macron et font partie avec lui de la

promotion Senghor. Ce qui, forcément, crée des liens. Les bons connaisseurs des réseaux du pouvoir assurent même que Sébastien Veil, qui après avoir été conseiller à l'Élysée sous Nicolas Sarkozy, s'est lancé dans la finance, au sein du géant français du *private equity* PAI Partners d'abord, ensuite au sein du fonds d'investissement américain Advent International, est resté un proche d'Emmanuel Macron. Ayant le même parcours que lui, de la sphère publique à la finance, ils en auraient gardé des atomes crochus.

Dans ce dédale (très balzacien) qu'est le capitalisme parisien, Sibyle Veil a aussi fait d'autres connaissances qui sont utiles en ce genre de circonstances. Comme son mari, elle a ainsi été de 2007 à 2010 conseillère à l'Élysée, travaillant dans l'équipe du très conservateur Raymond Soubie, qui conseille sur les questions sociales tous les gouvernements de droite depuis plus de trois décennies. Et visiblement, les relations entre elle et le conseiller social de Nicolas Sarkozy – qui a très vite déclaré sa flamme à Emmanuel Macron – sont restées serrées puisque l'on dit que l'éminence grise a obtenu un contrat-cadre auprès de Radio France (ce qu'il conteste) et qu'il a conseillé officieusement Sibyle Veil dans sa campagne – ce dont nous ne sommes pas parvenus à l'époque à obtenir confirmation auprès d'elle.

La règle du jeu, quasi monarchique, a donc son prolongement mécanique : ce ne sont plus les critères du service public qui entrent en ligne de compte pour les grands choix stratégiques. En assurant la promotion de l'une de ses proches à la tête de Radio France, Emmanuel Macron attend d'elle qu'elle se comporte comme une préfète. Qu'elle coupe dans les crédits comme dans les effectifs. Qu'elle fasse des économies sans trop se soucier des missions de service public.

Un signe d'ailleurs ne trompe pas : le ministre de culture et de la communication, Franck Riester, qui est supposé superviser les dossiers de l'audiovisuel public, se garde bien de s'en mêler, sachant pertinemment que Sibyle Veil a pour seuls interlocuteurs Matignon et l'Élysée.

Ainsi va l'audiovisuel public : plus que jamais à la botte de la présidence. Et de cela, il n'y aura guère que les oligarques possédant les grandes radios privées qui s'en réjouiront. Même dans leurs rêves, ils n'espéraient sans doute pas que l'exécutif leur rende le service insigne de tendre un tel traquenard à France Inter au moment où la radio leur taille de si spectaculaires croupières...